COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 AVRIL 2016

Le quatorze avril, deux mille seize, à 20 heures 00, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Maire.

ETAIENT PRESENT(E)S: MMES HORSIN Valérie, GOUEBAULT Murielle, SARADIN Béatrice et MM BERGNER Philippe, GABIOT André, BISIG Arnaud, LEGRAND Robert, MONGERAND Emmanuel et VAJOU Christian.

ABSENT(E)S: MM MONPOINT Olivier (pouvoir donné à M Robert LEGRAND) et JOSSELIN Claude.

• Monsieur Arnaud BISIG a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de rajouter un point à l'ordre du jour : vente de peupliers, après délibération le conseil accepte ce rajout. Le compte rendu de la dernière séance a été lu et adopté.

DESIGNATION DES DELEGUES SDDEA

□ ELECTION AU SIEGE DE DELEGUE POUR LA COMPETENCE 3 Assainissement Non Collectif :

MM André GABIOT et Emmanuel MONGERAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour de scrutin sont désignés respectivement délégué titulaire et délégué suppléant au titre de la compétence 3.

AFFECTATION DES RESULTATS 2015 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe BERGNER, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015, Ce jour,

Considérant que les comptes sont exacts,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015, Constatant que le compte administratif présente,

- Un excédent de fonctionnement de 60 985.56 euros
- Un déficit d'investissement de 18 341.04 euros

DECIDE d'affecter le résultat comme suit :

**	Affectation à l'excédent reporté en fonctionnement au compte R002	8 045.00 €
*	A l'exécution du virement à la section d'investissement (compte 1068)	52 940.56 €
*	Affectation d'investissement reporté au compte D001	18 341.04 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 DE LA COMMUNE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif 2016 comme suit :

<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>: en dépenses et recettes : 152 542.00 € <u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>: en dépenses et recettes : 54 941.00 €

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE LA 1ERE TRANCHE ADAP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, a choisi les entreprises suivantes :

- Electricité : entreprise COCARDON, pour la pose d'un visiophone, pour un de montant de 784.54 € HT et 941.45 € TTC.
- Maçonnerie : EURL LAMOTTE, réalisation de rampes handicapé cour mairie et église pour un montant de 3 821.81 € HT et 4 586.18 € TTC.
- Réalisation Parking handicapé: ETANG GLAUGER HAUTE CHARME, pour un montant de 425.00 € HT et 510.00 € TTC.

VENTE DES PEUPLIERS

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide la vente d'environ 100 peupliers appartenant à la commune. Des devis seront demandés aux divers prestataires.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Fait et délibéré à Gumery le 14 avril 2016.

Rien ne restant à l'ordre du jour, le Maire déclare la séance close à 20h50.

André GABIOT

Valérie HORSIN

Arnaud BISIG

Claude JOSSELIN
Absent

Olivier MONPOINT
Absent
(pouvoir donné à M Robert LEGRAND)

Emmanuel MONGERAND

Murielle GOUEBAULT

Valérie HORSIN

Claude JOSSELIN
Absent

Christian VAJOU

Béatrice SARADIN

Robert LEGRAND